

Guide pour le ramassage des débris de l'Ontario



LUTTER
contre les
DÉCHETS

Merci de l'intérêt que vous manifestez pour aider à garder notre province propre et sans débris!

Si vous avez des questions, consultez le :

www.ontario.ca/fr/page/contribuez-reduire-detritus ou écrivez à actONLitter@ontario.ca.



Faites la promotion de votre initiative de ramassage des débris!

Le jour de votre activité, amusez-vous et partagez vos résultats immédiats avec votre communauté virtuelle.

Partagez des photos « avant et après » de votre ramassage de débris et du site nettoyé sur les réseaux sociaux en utilisant le mot-clic [#luttercontrelesdechets!](https://twitter.com/hashtag/luttercontrelesdechets)

LISTE DE CONTRÔLE :



Avant le nettoyage de débris

- Choisissez une journée pour le ramassage de débris. La Journée provinciale d'action contre les débris se déroule chaque année le deuxième mardi de mai, mais vous pouvez ramasser des débris n'importe quel jour de l'année!
- Déterminez qui fera partie de votre équipe de nettoyage.
- Choisissez un site à nettoyer avec vos participants.
- Rassemblez l'équipement de protection nécessaire, comme des gants ou un ramasse-déchets pour les participants, ou assurez-vous qu'ils apportent leur propre équipement. Il est aussi fortement recommandé de prévoir du désinfectant pour les mains.
- Si vous ramassez les débris dans un espace public, communiquez avec votre municipalité pour savoir si un permis est nécessaire pour organiser un nettoyage et pour connaître la marche à suivre pour en obtenir un (le cas échéant). Si le ramassage a lieu sur un terrain privé, assurez-vous d'obtenir la permission du propriétaire.
- Choisissez une méthode d'élimination des déchets, par exemple :
 - poubelles et bacs de recyclage personnels. Vous pourriez devoir parler à la direction de votre appartement ou condominium à propos de l'élimination de déchets au moyen des services de ramassage des déchets de l'immeuble.
 - si aucune méthode ne s'offre à vous, faites appel à votre municipalité pour demander un soutien pour votre initiative de ramassage, par exemple l'autorisation d'utiliser une poubelle et un bac de recyclage d'une rue de la ville.
- Partagez des renseignements importants avec vos participants avant le ramassage de débris, comme :
 - des conseils de sécurité ou de recyclage
 - un rappel du matériel à apporter (p. ex., des sacs à ordures et des sacs de recyclage, une bouteille d'eau, des vêtements adéquats en fonction de la météo, un masque, des gants, un téléphone, etc.)
 - l'heure et le lieu de rencontre



Le jour du ramassage de débris

- Préparez tout votre matériel de coordination (liste des participants, stylos, trousse de premiers soins, désinfectant pour les mains, etc.).
- Rencontrez votre équipe au moment et à l'endroit convenus.
- Passez en revue :
 - les exigences en matière de sécurité (c.-à-d. porter des gants et surveiller la circulation)
 - les limites du site à nettoyer
 - l'heure de la fin de l'activité et le point de rencontre
 - les coordonnées
 - les exigences relatives à l'élimination des déchets
- Utilisez un sac de recyclage et un sac à ordures pour correctement séparer les matières recyclables des déchets.
- Amusez-vous! Prenez des photos de vos progrès et de votre équipe et songez à prendre une photo « avant et après » de votre site pour montrer les progrès réalisés. Publiez publiquement vos photos dans les médias sociaux à l'aide du mot-clic #luttercontrelesdéchets.!

Après le ramassage de débris

- Éliminez les débris que vous avez ramassés adéquatement et assurez-vous que les matières recyclables collectées sont recyclées. Assurez-vous que l'équipement de protection individuelle utilisé, comme les gants et les masques, est éliminé correctement et de façon sécuritaire dans un sac à ordures scellé.

CONSEILS DE SÉCURITÉ!



La sécurité d'abord! Passez en revue les conseils de sécurité ci-dessous et assurez-vous de prendre les précautions nécessaires durant votre activité de ramassage des débris.

- Utilisez de l'équipement de protection individuelle (gants) ou un ramasse-déchets pour ramasser les débris et disposez de votre propre équipement de protection individuelle de façon sécuritaire dans une poubelle scellée après le nettoyage.
- Les activités de ramassage de débris devraient se dérouler durant les heures de clarté et pas après le coucher du soleil ou avant son lever.
- Faites preuve de prudence sur les sols instables ou glissants (p. ex. ravins, berges de rivières), dans les tunnels ou à proximité des bassins de gestion des eaux pluviales.
- Envisagez de porter un gilet de sécurité ou des vêtements de couleur vive si vous ramassez des débris en bordure d'une route.
- Ne ramassez pas de matières dangereuses, comme du verre, du fil de fer barbelé, des seringues/aiguilles, des déchets médicaux, des pipes, des produits chimiques et des débris aux bords tranchants ou rouillés. Prenez plutôt en note l'article en question et son emplacement puis, après le nettoyage, communiquez avec le service de gestion des déchets de votre municipalité pour l'aviser.
- Évitez les endroits remplis d'eau, comme les fossés, les ruisseaux ou les étangs. Redoublez de prudence dans les endroits où de l'eau ou de la glace pourraient se trouver.
- Faites attention aux animaux sauvages, aux insectes, aux ruches et aux nids, ainsi qu'aux mauvaises herbes nocives, comme l'herbe à puce et la berce du Caucase.
- Signalez les articles suspects au service de police de votre collectivité en composant son numéro de téléphone pour non-urgence ou le numéro de téléphone pour non-urgence de la Police provinciale de l'Ontario au 1 888 310-1122.

CONSEILS DE RECYCLAGE



- Utilisez dans la mesure du possible des sacs séparés pour les matières recyclables et les déchets.
- Certaines municipalités ont des applications mobiles pour la gestion des déchets que vous pouvez consulter sur place pour déterminer les articles à recycler et ceux qui doivent être jetés à la poubelle. Renseignez-vous auprès de votre municipalité et téléchargez l'application à l'avance, le cas échéant!
- Placez les déchets dangereux à l'écart des autres déchets et des articles recyclables. Les déchets dangereux comprennent les piles, les aérosols, les tubes fluorescents, les ampoules fluorescentes compactes (AFC) et les bouteilles et réservoirs d'hélium et de propane. Rappelez-vous, la sécurité avant tout! Vous avez toujours la possibilité de laisser certains articles là où vous les avez trouvés, de prendre en note leur emplacement puis, après le nettoyage, de communiquer avec le service de gestion des déchets de votre municipalité pour l'aviser. Voici des exemples de déchets dangereux :
 - les seringues (n'y touchez pas!);
 - les piles;
 - les aérosols,
 - les tubes fluorescents et les ampoules fluorescentes compactes (AFC);
 - les bouteilles et réservoirs d'hélium et de propane et les bonbonnes pour barbecue.

IDÉES DE SITES OÙ RAMASSER DES DÉTRITUS



- Sentiers
- Aires de jeux communes dans votre collectivité
- Parcs publics
- Trottoirs d'une rue de votre quartier
- Terrains vacants ou de stationnement (assurez-vous d'obtenir la permission du propriétaire)

LUTTER contre les DÉCHETS

